

[N°66]

Février
2016

FLEURY' **mag**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

DOSSIER : P. 13

Plan Propreté : la grande mobilisation



P. 10 **SAINT-EUTROPE**
Un label pour
une forêt durable

P. 11 **CŒUR D'ESSONNE**
Le maire en charge
des Transports

P. 12 **MARCEL-PAUL**
Un après-midi
avec les résidents



Fleury'mag, journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 3200 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



Magazine p.4

- En images p.4-5
- Première inscription à l'école p.6
- Association Meas Charity p.7

Vivre ensemble

- Seniors : les sorties de février p.8
- 8 mars : campagne pour les droits des femmes p.9
- Saint-Eutrope : un label pour la forêt p.10
- Transport : un enjeu pour la qualité de vie p.11
- Un après-midi à la maison de retraite Marcel-Paul p.12

Dossier p.13

Plan Propreté : la grande mobilisation

- 75 tonnes - Acteurs multiples
Questionnaire - Point de vue de l' élu p.14 à 16

Rendez-vous p.17

- "Du son à Malraux" avec Rotko Family p.17
- Fragments de vie p.18
- "Une saison de séries" p.19
- Agenda p.20

Fleury pratique p.21

Directeur de la publication : David Derrouet • **Directrice de la communication :** Annelise Jourdan-Rosso • **Rédaction :** Claire Robert - Willy Richert • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus-SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Le Colporteur • **Photos et visuels :** Ville de Fleury-Mérogis - Page 5 (les 2 photos en haut et les 2 photos en bas) : Henri Perrot - Pages 9 (en haut) et 24 : atelier Corbin - Page 17 : Rotko Family - Page 18 : compagnie Sabdag.



David DERROUET

Maire de Fleury-Mérogis,
vice-président de Cœur
d'Essonne Agglomération.

Madame, Monsieur,

Après un mois de janvier consacré aux vœux et à l'inauguration du nouvel accueil pré et post scolaire, nous devons désormais nous attacher à deux combats d'importance pour la ville.

Tout d'abord j'ai le plaisir de vous annoncer la mise en place d'un plan propreté à l'échelle des différents quartiers de la ville. Cela fait des mois que j'évoque avec vous ce sujet. Chacune et chacun a droit à un environnement public de qualité, et la propreté en fait partie.

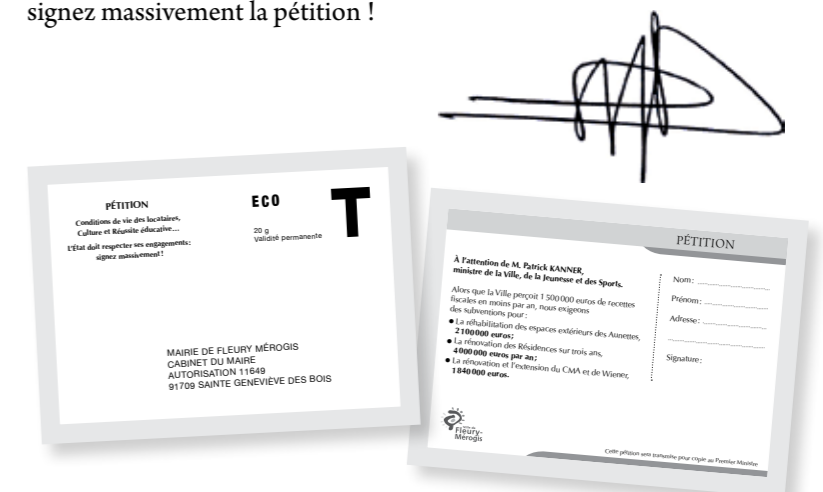
Au fil de nos rencontres, j'ai pu constater l'état de saleté de certaines rues, le mauvais entretien de certains espaces verts, l'absence de suivi sur le fleurissement dans notre ville...

Aussi avec les élus, nous avons décidé de nous attaquer à cette problématique importante pour votre cadre de vie. Nous allons donc impliquer fortement les agents mais aussi les habitants dans la mise en place de ce plan. En effet la propreté d'une ville est la responsabilité de toutes et tous. Si la ville a des responsabilités, trop de lieux dans notre commune sont utilisés comme des déchetteries par certains alors que des solutions existent par ailleurs. L'accès aux déchetteries par exemple est gratuit. C'est pourquoi je vous invite à lire avec attention le dossier de ce magazine.

L'autre point, ce sont les bailleurs et entreprises qui doivent également, sur leurs terrains, engager les investissements nécessaires à l'élagage des arbres, aux désherbages, à l'entretien de leur domaine...

Sur un tout autre sujet, et parce qu'il est des combats que l'on ne peut pas gagner seul, je vous invite à signer massivement la carte T pétition que vous avez reçue dans vos boîtes aux lettres en ce début de mois.

En effet, malgré la signature d'un Contrat de ville avec l'État dont nous devons connaître le montant des subventions au mois d'octobre 2015, et malgré des engagements clairs de l'État, aujourd'hui il nous est annoncé zéro euro d'investissement sur ces projets ! Pour Fleury et pour faire avancer nos projets signez massivement la pétition !





ACCUEIL PÉRISCOLAIRE PAUL-LANGEVIN • Le samedi 9 janvier, la Ville a inauguré un nouvel espace dédié à l'accueil pré et post scolaire (APPS) et au futur Relais assistantes maternelles (RAM). La cérémonie a débuté avec les discours successifs de M. Derrouet, Maire de Fleury, M^{me} Pereira-Gomes, présidente du conseil d'administration de la CAF de l'Essonne, M^{me} Le Guern, maire-adjointe chargée de la Petite enfance et de la Réussite éducative, et M^{me} Batard, maire-adjointe chargée de l'Enfance et du Scolaire, en présence de M^{me} Dian-Leloup, conseillère départementale. Le maire a ensuite coupé le traditionnel ruban, avant d'inviter les habitants à visiter les lieux. Situé à proximité immédiate du groupe scolaire Paul-Langevin, le bâtiment est doté de salles spacieuses adaptées aux différentes tranches d'âges et répond à toutes les normes actuelles de sécurité, de confort acoustique et d'isolation thermique. L'APPS a ouvert ses portes dès le 18 janvier et accueille désormais les enfants entre 7h15 et 8h30 le matin, et entre 16h30 et 19h30 le soir après la classe.

VŒUX DE LA VILLE • Vendredi 15 janvier, la municipalité a présenté ses vœux à la population. Pour l'occasion, le gymnase avait été complètement transfiguré : hall d'accueil végétalisé, cabanes et salon en palettes, espaces d'exposition et de projection, photos et roues de vélo suspendues... Ces décorations et installations avaient été réalisées par le service des espaces verts, le service culturel, mais aussi les enfants de la Réussite éducative, des centres de loisirs, des cours de danse contemporaine et de hip-hop du Cma et enfin les habitants, sous la houlette de la compagnie Sabdag. La cérémonie s'est ouverte sur le diaporama retraçant les temps forts de l'année 2015, suivi du discours du maire. M. Martin a été chaleureusement récompensé : maître de cérémonie durant près de quarante ans, il a servi le devoir de mémoire des anciens combattants et réussi à fédérer les trois associations UNC-ARC-FNACA. M^{me} Cabeza, première adjointe au maire, a également reçu la médaille de Vermeil pour ses trente années au service des habitants de notre commune. Après la séquence danse hip-hop et contemporaine présentée par les jeunes du CMA, la soirée s'est achevée autour d'un buffet convivial ouvert à tous.

RENTRÉE SCOLAIRE

Première inscription à l'école

Les enfants nés en 2013 iront à l'école pour la première fois en septembre prochain. Leur inscription à l'école se fait dès maintenant et jusqu'au 27 février.

Pour les enfants nés début 2014, leur inscription est soumise à plusieurs conditions. Renseignez-vous !

Si votre enfant est né en 2013, il est déjà temps de l'inscrire pour la prochaine rentrée scolaire. Présentez-vous en mairie au service Régie avec les documents suivants : livret de famille, carnet de santé de l'enfant. S'il s'agit d'un premier enfant, munissez-vous également de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et, le cas échéant, des coordonnées de votre employeur. Attention ! Vous devez faire ces démarches avant le 27 février prochain.

Et pour les plus petits ?

Pour les enfants nés au cours du premier semestre 2014, un recensement sera effectué dans un premier temps.

Présentez-vous au service scolaire ou demandez l'imprimé en appelant le 01 69 46 72 47.

Vous devrez ensuite le remettre en mains propres au service. L'inscription définitive, quant à elle,

ne pourra se faire qu'après avis d'une commission composée des directions des écoles, de l'Éducation nationale, des professionnels de la petite enfance et de la Ville. Vous recevrez une réponse uniquement par courrier fin mai ou début juin au plus tard. ■



Renseignements en mairie

- Service Régie unique : 01 69 46 72 20.
- Service Enfance-scolaire : 01 69 46 72 47.

BAFA

Demandes de bourses avant le 15 février

Vous habitez Fleury, avez entre 17 et 25 ans et souhaitez passer votre BAFA ? La mairie finance des aides pour aider huit jeunes à passer ce diplôme incontournable dans les métiers de l'animation.

Pour déposer votre candidature, vous devez adresser un courrier avant le 15 février 2016 à M^{me} Alexandra Karouani-Le Foll, adjointe au maire en charge de la Jeunesse et des Retraités. Les candidats seront ensuite invités par écrit à prendre rendez-vous au Point information jeunesse pour des entretiens avec des professionnels de l'animation. Les huit jeunes qui seront finalement sélectionnés par une commission suivront la première partie de la formation à Magnanville (78), du 16 au 23 avril, puis le stage pratique dans les centres de loisirs de la ville pendant les vacances scolaires.

Pour tout renseignement : 01 69 72 19 66 (Point information jeunesse).



SECOURS POPULAIRE

Braderie

Le comité du Secours populaire de Fleury-Mérogis organise une grande braderie solidaire ouverte à tous, le samedi 13 février de 13h30 à 17h30, salle Jean-Wiener.

Renseignements au 01 69 04 63 01.



11-17 ANS

Service Jeunesse : un chalet pour les vacances

Du 20 février au 6 mars, c'est déjà les congés d'hiver ! Les jeunes Floriacumois de 11 à 17 ans pourront se retrouver au Chalet. Les plus âgés (16-17 ans) pourront se faire aider par les animateurs pour concocter des vacances vitaminées et autonomes !

De leur côté, les plus jeunes (11-15 ans) bénéficient d'un programme "clé en main" : activités sportives ou créatives (ateliers manuels), sorties (cinéma, bowling, Space Jump, patinoire...), soirées à thèmes (Mille et une nuits, quizz musical, soirée disco...).

Deux stages leur seront également proposés : sport de combat (1^{re} semaine), light painting (2^e semaine). Attention ! Les préinscriptions auront lieu les mercredi 10 et samedi 13 février au Chalet 14h-18h30. Rens. : 01 69 46 72 74.



ASSOCIATION MEAS CHARITY

Solidarité avec les sans-abri

L'association floriacumoise Meas Charity a été créée en octobre dernier. Elle vient en aide aux personnes sans-abri, détenues, malades, mais aussi aux familles nombreuses, femmes isolées, etc.

Vous souhaitez être bénévole ou donateur ? Contactez l'association ou venez au prochain gala de charité !

Jusqu'au mois de mars 2016 et dans le cadre du plan hivernal, l'association mène une action spécifique auprès des personnes sans-abri du Val d'Orge. Les bénévoles se réunissent chaque samedi pour aller à la rencontre des personnes démunies en leur proposant un kit contenant des biens de première nécessité : vêtements, boissons chaudes...

Gala de charité

Pour se faire connaître et recueillir un maximum de dons, l'association organise un gala de charité le samedi 27 février 2016, de 15h à 20h, salle Jean-Wiener. Vous pouvez adhérer à l'association (5 € par mois), verser un don en argent (à partir d'1 euro) ou encore apporter des vêtements (propres), et si possible des vêtements

pour hommes : manteaux, gilets, tee-shirt manches longues, gants, chaussettes, écharpes... Outre les dons qui se feront dans le hall d'accueil de la salle Jean-Wiener, de nombreuses animations seront proposées lors de ce gala : spectacle, défilé de mode, danse, chant, stands et expositions. Pour toute information, contactez la présidente, M^{me} Kathy Séverin au 07 64 07 48 64. ■



SENIORS

Les sorties de février

Chaque mois, un programme de sorties, activités et services est proposé aux retraités de la ville.



Fondation Louis Vuitton



Judi 25 février

Exposition Bentu

Des artistes chinois à la Fondation Louis Vuitton. Exposition dédiée à l'art chinois contemporain.

Inscription avant le 19 février.

Tarif : voir tableau.
Gratuit pour les personnes en situation de handicap.
► Départ mairie 13h15, Centre commercial 13h30, Leclerc 13h45, retour à Fleury prévu à 19h.



Lundi 7 mars

Séance cinéma - 18h

Au Ciné 220 à Brétigny-sur-Orge.

Le Grand Partage

Comédie française d'Alexandra Leclère avec Karin Viard, Didier Bourdon, Valérie Bonneton, Michel Vuillermoz, Josiane Balasko, Patrick Chesnais. Un hiver pire que jamais. Le gouvernement publie un décret obligeant

Navettes courses

- > Auchan : vendredi 5 février.
- > Leclerc Fleury : vendredi 12 février.
- > Carrefour S^{te}-Geneviève : vendredi 19 février.
- > Leclerc Viry-Châtillon : vendredi 26 février.
- > Auchan : vendredi 4 mars.

Horaires du bus

Départs

- > Mairie : 9h
- > Rond-point Chaqueux : 9h10
- > Centre commercial : 9h20
- > Leclerc rue Rosa-Parks : 9h30.

Retours (du centre commercial)

> 11h15.



les citoyens français les mieux logés à accueillir chez eux pendant la vague de froid leurs concitoyens en situation précaire. À l'heure du Grand Partage, un vent de panique s'installe à tous les étages dans un immeuble très chic de la capitale.

Tarif au QF (voir tableau).

Inscription obligatoire avant le 19 février.

► Départ mairie : 17h15
Centre com. : 17h20.

→ Pour toute activité, l'inscription est obligatoire au **01 69 46 72 00** ou sur place à l'accueil mairie.



▲ Pour les retraités et anciens de la ville, la journée du 19 janvier fut bien remplie. Dès midi, ils avaient rendez-vous au gymnase pour les vœux de la ville. Au programme : discours du maire et de M^{me} Karouani-Le Foll, repas de fête, spectacles et animations en musique, danses et en chansons...

8 MARS

Droits des femmes : une nouvelle campagne dans les abribus de la ville !

Signataire de "L'Appel des 100", la charte qui lutte contre les discriminations faites aux femmes, notre commune s'engage de manière originale depuis 2013, à dénoncer les violences, les discriminations et les clichés subis par les femmes. Cette année, le thème porte sur le harcèlement dans les espaces publics. Affiches, badges et GIF sensibiliseront les habitants. Explications.

Un engagement original

La culture doit servir un propos. Voilà pourquoi depuis trois ans, le pôle Culture, Vie locale et associative a monté un partenariat avec différentes écoles de graphisme pour sensibiliser les habitants à la cause des femmes. Souvenez-vous en 2013 des affiches dans les abribus de la ville dénonçant les "violences faites aux femmes". Plusieurs femmes victimes de violence se sont signalées aux services concernés suite à cette campagne. L'année suivante, toujours en partenariat avec les étudiants de l'ÉMI (École des métiers de l'information) mais aussi avec les retraités de la commune et les enfants de la Réussite éducative, des totems en bois étaient disséminés dans la ville, dénonçant les stéréotypes liés aux genres. Enfin l'année passée, ce sont de drôles de panneaux de signalisation qui ont fleuri en ville recouverts de slogans

et de dessins sur le thème "liberté, égalité, amour". À partir du 8 mars, vous découvrirez le travail des élèves de l'ECV (École de communication visuelle) sur le thème du "harcèlement dans l'espace public". Retour aux sources pour cette campagne puisque des affiches seront installées judicieusement dans les abribus. Il est malheureusement courant que les femmes se fassent agresser verbalement et physiquement dans les transports en commun. Deux nouveaux supports ont été imaginés par la ville pour toucher le plus grand nombre : plusieurs centaines de badges reprenant les affiches seront offerts ainsi que des GIF créés spécialement par les élèves de l'ECV. Les GIF sont ces petites animations vidéo très courtes qui fleurissent partout sur le net. Communication physique et virtuelle pour toucher le plus grand nombre !



Des chiffres éloquentes !

Le harcèlement de rue n'est pas un sujet mineur. Combien de femmes ont subi des réflexions désobligeantes, entendu des messages intimidants, humiliants voire menaçants. Il n'y a pas de "petits" harcèlements. La répétition des incivilités envers les femmes (le sifflement, les sous-entendus lourdingues, les demandes insistantes) comme les violences physiques poussent un nombre croissant de femmes à baisser la tête et génère un environnement hostile. Une femme sur 4 déclare avoir été victime d'insulte ou de menace verbale ; ce sont des sœurs, des femmes ou des mamans ! La campagne démarrera le 8 mars et s'étalera sur plusieurs semaines. ■

Barème des tarifs (en fonction du quotient familial)

Ressources annuelles	Taux d'effort de participation	Sortie cinéma	Exposition Bentu
0 à 9000 €	10 %	50 cents	1,4 €
9001 à 11988 €	20 %	1 €	2,8 €
11989 à 16788 €	40 %	2 €	5,6 €
16789 à 22788 €	60 %	3 €	8,40 €
22789 euros et +	100 %	5 €	14 €

AIDE ET ORIENTATION

Femmes victimes de violences



Vous êtes en contact avec une femme victime de violences ? Afin de l'orienter vers un des nombreux dispositifs d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement en Île-de-France, consultez le nouveau service de cartographie spécialisée sur www.orientationviolences.hubertine.fr. Sachez par ailleurs que les femmes victimes peuvent être écoutées et conseillées gratuitement et anonymement en appelant le 39 19 "Violences Femmes Info", numéro national d'information pour les femmes victimes de violences.

ENVIRONNEMENT

Saint-Eutrope : un label pour une forêt durable

La forêt de Saint-Eutrope, située sur le territoire de Fleury-Mérogis et gérée par l'Agence des espaces verts*, fait partie des trois forêts régionales qui viennent d'obtenir le précieux label FSC®.

Cette certification garantit une gestion durable et responsable.

Seul ensemble forestier d'envergure entre la Francilienne et la rive gauche de la Seine, le massif forestier de Saint-Eutrope constitue un véritable poumon vert pour les agglomérations qui l'entourent. Le massif s'étend sur près de 240 hectares. Avec ses différentes espèces d'oiseaux, ses plantes spécifiques (fougères), ses nombreuses mares et sa vaste clairière de 36 hectares (la plaine d'Escadieu), ce havre de verdure abrite des écosystèmes remarquables et une importante biodiversité.

La certification forestière : un gage de qualité

La certification forestière est née dans les années 90 grâce à la mobilisation des entreprises de la filière bois, des mouvements sociaux et des organisations écologistes en faveur d'une gestion durable des forêts. La certification (internationale, indé-

pendante et non gouvernementale) est conditionnée par une gestion forestière exemplaire, c'est-à-dire "économiquement viable", "respectueuse de l'environnement" et "socialement bénéfique" (sources : www.aev-iledefrance.fr). En outre, les produits issus des forêts FSC® sont contrôlés tout au long de leur fabrication, de l'origine jusqu'à la distribution.

L'Agence des espaces verts

Depuis plusieurs années, l'Agence régionale des espaces verts poursuit sa démarche de certification forestière. Elle a d'abord obtenu le label PEFC® en 2009 puis le label FSC® en 2014. Aujourd'hui, l'AEV conserve son statut de gestionnaire de la plus grande surface forestière publique labellisée FSC® en France (5 265 hectares). ■

*AEV : Agence des espaces verts de la Région Île-de-France.

Saint-Eutrope : fiche d'identité

- Superficie : 234 hectares.
- Communes concernées : Bondoufle, Fleury-Mérogis, Ris-Orangis.
- Faune : oiseaux, batraciens, insectes.
- Flore : chêne, frêne, châtaignier, merisier, fougères rares telles que le polystic à aiguillon ou le dryoptère écaillé.



CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

Transports : un enjeu pour la qualité de vie

Nouvelle agglomération "Cœur d'Essonne" : la vice-présidence des Transports et Déplacements pour David Derrouet.

Le 11 janvier, votre nouvelle agglomération "Cœur d'Essonne", fusion du Val d'Orge et de l'Arpajonnais, a élu son premier Conseil communautaire. À sa tête, Olivier Léonhardt (maire de Sainte-Geneviève-des-Bois) largement plébiscité avec 51 voix sur 57. Les 21 communes sont toutes représentées avec 15 vice-présidences et 6 postes de conseillers délégués. Le difficile dossier des transports et déplacements revient à David Derrouet. Des sujets que notre maire connaît bien, et pour cause, le maire de Fleury occupait déjà ce poste au sein du Conseil communautaire du "Val d'Orge". Les dossiers ne manquent pas.

Si le complexe dossier des transports relève de la compétence des agglomérations (demandes de subventions, aménagements de voiries ou négociations de nouvelles lignes de bus) le décisionnaire en Île-de-France reste le STIF (Syndicat des transports d'Île-de-France). Contrai-

nement aux idées reçues, la grande majorité des déplacements s'effectuent aujourd'hui de banlieue à banlieue. Voilà pourquoi la priorité est d'augmenter le nombre de bus pour rapprocher les salariés des zones d'activités. Le prolongement de la ligne DMS jusqu'à la Croix-Blanche, l'amélioration de la fluidité des bus route de Corbeil et la réalisation de la gare routière Valvert vont dans ce sens.

Les automobilistes ne sont pas oubliés puisque le Conseil départemental a inscrit au budget 2016 une étude d'aménagement pour améliorer la circulation des voitures comme des transports collectifs sur la départementale 445.

Des idées innovantes !

Sur les 35 milliards d'euros consacrés aux transports dans le cadre du Grand Paris, seuls 3 milliards sont destinés à la Grande Couronne ! C'est pourtant ici que se font la majo-

rité des déplacements. L'une des priorités de David Derrouet est d'entamer une discussion avec tous les maires de la nouvelle agglomération pour aménager les voiries. L'idée est de construire des voies d'intérêt communautaire pour les bus. Il est important de renforcer les lignes de bus vers les gares qui doivent être réaménagées, tout comme revoir certaines lignes de bus afin qu'elles puissent amener directement les usagers aux futures stations du tram-train qui reliera Massy à Évry et dont une station sera au niveau de Viry-Châtillon. La création de tracés en site propre, c'est-à-dire de routes réservées aux bus est une alternative crédible au "tout-voiture". "On ne peut pas, conclut le vice-président, demander aux gens de laisser leurs voitures sans proposer une vraie alternative de transports." ■



SYNDICAT DE L'ORGE

Ne jetez plus vos lingettes dans les toilettes !

Si elles sont pratiques au quotidien, notamment pour les bébés mais aussi pour nettoyer les sols ou les sanitaires, les lingettes posent de plus en plus de problèmes au Syndicat de l'Orge dans sa gestion des réseaux d'eaux usées. En effet, les particuliers ont pris l'habitude de jeter les lingettes à usage unique dans les toilettes. Elles rejoignent alors le collecteur d'eaux usées puis la station d'épuration.

Durant leur parcours, elles forment des amas de fibres qui ralentissent l'écoulement des eaux dans les canalisations, obstruent les réseaux d'assainissement, puis enfin entraînent des dysfonctionnements dans les stations de pompage. Même les lingettes biodégradables, qui ne se désagrègent pas dans les réseaux, provoquent les mêmes soucis. Une seule alternative : renoncez aux lingettes (peu écologiques) ou jetez-les... dans une poubelle !

NOUVEAUX HABITANTS

Bienvenue à Fleury-Mérogis !

La commune propose aux nouveaux habitants une matinée conviviale de découverte de la ville. Nous vous attendons nombreux le **samedi 2 avril** pour un moment d'échanges et de rencontres. S'installer dans une nouvelle ville est un événement important dans une vie. Il faut que petits et grands trouvent leurs repères. Les cartons à peine rangés, il faut s'habituer au quartier, découvrir l'école ou se renseigner sur les activités associatives. Voilà pourquoi la ville invite tous les nouveaux habitants le **samedi 2 avril** à découvrir leur nouveau cadre de vie. L'occasion pour tous les nouveaux Floriacumois (c'est désormais votre identité !) de rencontrer les élus autour d'un petit déjeuner convivial suivi d'une visite en bus de votre nouvelle ville.

Renseignements et inscriptions au cabinet du maire : 01 69 46 72 23.



... LA RÉSIDENCE MARCEL-PAUL

Un lieu de vie adapté

Située dans le parc du centre Jean-Moulin, la résidence Marcel-Paul est une maison de retraite privée, médicalisée et classée EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Elle accueille tout au long de l'année quatre-vingts personnes et leur apporte une aide médicale et sociale grâce à une équipe pluridisciplinaire composée d'une directrice (Isabelle Étienne), 2 animatrices, 8 aides-soignantes, 2 infirmières, 1 médecin, 1 cadre-infirmier, 2 psychologues (à mi-temps). Nous leur avons rendu visite par un bel après-midi d'hiver.

13h05 : le repas du midi, servi dans la grande salle lumineuse du premier étage, touche à sa fin. Certaines personnes éprouvent le besoin de se reposer dans leur chambre. D'autres prolongent la pause déjeuner en restant dans la salle commune.

13h40 : Annie, animatrice, est assise devant son ordinateur, dans son étroit bureau. Le temps du midi est partagé entre repas et tâches administratives. Elle consigne les événements de chaque journée dans un logiciel spécialisé : soins et médicaments prodigués par les aides-soignants et infirmières, types d'animations proposées, commentaires éventuels sur une personne, etc. À l'image des hôpitaux, la résidence est tenue à une grande transparence, autant pour la direction et le milieu médical que pour les familles et tuteurs.

14h20 : nous entrons dans une chambre. Assise tranquillement dans son fauteuil, M^{me} P. nous raconte comment elle est arrivée ici il y a deux ans : "Je perdais l'équilibre et me suis ouvert la tête plusieurs fois", explique-t-elle. Elle a aujourd'hui... 107 ans ! Malgré son grand âge, elle s'est rendue au repas des vœux de la municipalité : "Voir toute cette vie, ça fait du bien !"

14h35 : une aide-soignante frappe à la porte. Son chariot est rempli de verres et de bonbonnes d'eau. La résidente accepte volontiers une boisson. Le personnel doit ainsi veiller constamment à la bonne hydratation des personnes âgées car leur santé fragile en dépend.

15h10 : dans le hall d'accueil, un groupe de personnes devisent dans le salon. "Cette dame rend visite à son mari", explique Annie. "Son état de santé ne lui permet plus de rester chez lui."

15h15 : au premier étage, une projection est en cours. Plongé dans l'obscurité, un groupe de résidents regarde *La Nuit américaine* de Fritz Lang. Comme chaque semaine, l'association Robert-Flaherty prête à la résidence des grands classiques du cinéma.

16h : c'est l'heure du goûter ! Il est servi en salle commune ou dans les chambres. Annie retourne préparer les prochaines animations. À 17h, elle reviendra pour le quizz musical. "Ils adorent ça !", se réjouit-elle. "Ils doivent faire appel à leur mémoire, retrouver le nom des artistes et les titres des morceaux et puis... chanter, bien sûr !" ■



PLAN PROPRETÉ

La grande mobilisation

Une ville où il fait bon vivre, c'est une ville qui est propre, agréable à l'œil, où chacun peut se sentir chez soi et s'approprier agréablement les espaces publics. Bonnes relations de voisinage, sentiment de bien-être dans les rues, respect des éco-gestes... Autant d'ingrédients qui participent au mieux-vivre ensemble et... qui ne se décrètent pas ! "Il reste beaucoup à faire dans notre ville en matière de propreté", reconnaît David Derrouet, maire de Fleury. "La municipalité a mis en place un important dispositif pour assurer la propreté urbaine mais cela ne suffit pas. Les habitants me font part de désagréments réguliers. C'est pourquoi les élus ont décidé de lancer un plan propreté qui sera assorti d'un questionnaire aux habitants et d'une charte d'engagements partagés." La Ville s'engage aussi à sensibiliser davantage les citoyens et à rendre plus lisible l'organisation quotidienne des agents municipaux. Mais n'oublions pas que les bailleurs, les habitants, les entreprises et la gendarmerie doivent prendre une part importante dans la réussite de ce plan. La propreté, c'est l'affaire de tous ! ■



▶▶ PLAN PROPRETÉ : LA GRANDE MOBILISATION

Lavabo abandonné sur le trottoir, grands cartons déposés en dehors des jours des encombrants, sacs plastiques sur les pelouses ou dans les bois, pain et restes alimentaires jetés aux pigeons, graffitis sur les bâtiments publics, épaves de voiture... Tels sont malheureusement les désagréments habituels que l'on rencontre dans les rues de Fleury. Un tour de ville suffit à donner une idée des progrès qui restent à faire pour améliorer la propreté des espaces publics. Ces diverses formes d'incivilités ont malheureusement un coût pour la collectivité. Chaque année, 75 tonnes de déchets sont ramassés sur la voie publique et apportés en déchetteries. Chaque année, plus de 1000 interventions sont nécessaires aux agents communaux pour évacuer les dépôts sauvages ! Un travail fastidieux et parfois délicat pour les services de la Ville. *« Depuis cinq ans, la Ville a renforcé les moyens mis à disposition des agents pour faciliter et optimiser leur travail. Une balayeuse a été*

achetée pour un montant de 130 000 euros et les équipes ont été étoffées », commente David Derrouet. Mais il faut aujourd'hui aller plus loin et fédérer l'ensemble des acteurs de la commune.

Mobiliser les acteurs et les moyens

Conformément à la volonté des habitants et des élus de la majorité, la Ville de Fleury s'engage donc dans un programme d'actions pour améliorer le cadre de vie et l'environnement des Floriacumois. Pour mettre en œuvre ce plan propreté, la ville a été découpée en six zones d'intervention : le Village, les Chaqueux, les Résidences, les Aunettes, Les Joncs-Marins, la Greffière. Chaque quartier bénéficie tour à tour des services de la mairie selon un planning précis. Le service Voirie et Propreté réalise ainsi plusieurs passages mensuels pour le ramassage des papiers, la vidange des poubelles, le nettoyage des trottoirs, la balayeuse... Les dix agents municipaux de ce service sont équipés



de matériel adapté (pick-up, souffleurs, aspirateurs à feuilles, pinces, balayeuse...). De leur côté, les huit agents du service Espaces verts interviennent eux aussi dans les quartiers selon un calendrier mensuel : taille, tonte, ramassage, arrosage... Ils disposent d'équipements tels que tondeuses autoportées, tracteurs, rotatifs, tronçonneuses, etc. Quant au désherbage phytosanitaire, il est réalisé par une entreprise extérieure. La commune bénéficie aussi des services de la communauté d'agglomération et du Département. Il revient à Cœur d'Essonne Agglomération de gérer et de collecter les déchets (conteneurs enterrés, bacs individuels, encombrants) et d'informer les citoyens à travers des campagnes de communication et de sensibilisation. Le Conseil départemental de l'Essonne apporte des aides et subven-

tions ponctuelles, à l'image de l'opération "Essonne verte, Essonne propre". Cette année, le grand "Nettoyage de printemps" aura lieu le samedi 9 avril 2016. Prenez date !

Balayons les mauvaises habitudes !

Mais les bailleurs, les entreprises, les citoyens ont aussi pour certains l'obligation de faire bouger les choses rapidement. C'est pourquoi, la Ville adressera aux Floriacumois de chaque quartier un grand questionnaire participatif (voir encadré) ; par ailleurs, elle proposera la signature d'une charte propreté (voir page 16). Un numéro unique ("Allô propreté" au 01 69 46 72 12) est également mis en place. Une campagne d'affichage est également à l'étude. Elle rappellera les règles élémentaires en matière de propreté : il est interdit de jeter des déchets (papiers, mégots mais

aussi pain et restes alimentaires...) sur la voie publique ; il est obligatoire de ramasser les crottes de chien dans les espaces publics, sous peine d'amende.

Une charte pour la propreté urbaine

Le plan propreté sera accompagné d'une charte de la propreté urbaine. Il s'agit d'un document qui engage les élus, les habitants, les entreprises et les professionnels à prendre un certain nombre de résolutions pour améliorer la propreté en ville. Voici les principaux éco-gestes, à la portée de tous :

- Ne pas déposer sur la voie publique des déchets divers (sacs poubelles, mouchoirs, mégots...).
- Utiliser les conteneurs enterrés ou les bacs roulants et respecter les règles et les jours de collecte. ▶

Le point de vue de l'élu



Améliorer le cadre de vie des habitants est une priorité pour les élus de la majorité municipale. C'est pourquoi nous avons rencontré M. Claude Boutin, maire-adjoint chargé des Travaux et de la Sécurité routière. Le plan propreté est en quelque sorte son "cheval de bataille".

Fleury' mag : pourquoi les élu-e-s ont-ils décidé de lancer un plan propreté ?

Claude Boutin : dans notre commune, des progrès considérables sont encore à réaliser en matière de propreté. Il s'agit d'améliorer le cadre de vie des habitants et de modifier l'image de la ville. L'enjeu est important, aussi bien pour les élus que pour les employés municipaux qui vont devoir redoubler d'efforts et optimiser leur travail. Mais c'est aussi l'affaire des habitants et des entreprises qui doivent changer leurs comportements au quotidien. ➔

EN BREF

75 tonnes

75 tonnes : c'est le poids total des déchets directs ramassés chaque année dans les rues de Fleury et apportés en déchetterie. Ce chiffre comprend les dépôts sauvages qui sont particulièrement importants à Fleury et engendrent un coût pour la collectivité. Rappelons que les habitants bénéficient d'un ramassage mensuel des encombrants. En dehors de ces ramassages, ils doivent se rendre dans l'une des déchetteries mises à leur disposition. Pour toute information, contactez le centre technique communautaire de Cœur d'Essonne Agglomération au 06 71 00 01 69 (16 bis, rue Denis-Papin à Saint-Michel-sur-Orge).

Acteurs multiples

Qui sont les acteurs impliqués au quotidien dans la propreté urbaine à Fleury ? Ils sont nombreux : le service municipal Voirie et Propreté (10 agents), le service municipal des Espaces verts (8 agents), les habitants, les entreprises et professionnels installés sur la commune. La commune bénéficie également de certains services ou soutiens ponctuels de Cœur d'Essonne Agglomération (gestion et relève des conteneurs et bacs, services encombrants et déchetteries...) et du Conseil départemental de l'Essonne ("Essonne verte, Essonne propre", entretien de la voirie sur RD445 et RD296).



Questionnaire

La Ville lance un grand questionnaire participatif concernant la propreté à Fleury-Mérogis. Ce sont les quartiers de la Greffière et des Chaqueux qui seront sollicités les premiers. Prochainement, les habitants recevront dans leurs boîtes aux lettres un audit les invitant à noter le niveau de propreté dans différents lieux de la commune (rues, trottoirs, chaussée...) et le type de dégradations observées (déjections canines, détritus, dépôts sauvages, graffitis...). À terme, tous les Floriacumois seront amenés à répondre à cette enquête de proximité et à retourner le questionnaire en mairie (service Cadre de vie) ou par courriel (st2@mairie-fleury-merogis.fr). Un numéro unique est mis en place : "Allô propreté" au 01 69 46 72 12.



▶▶ PLAN PROPRETÉ : LA GRANDE MOBILISATION

- Ramasser les déjections de mon animal domestique dans la rue ou sur les zones engazonnées.
- Ne pas nourrir les pigeons dont la surpopulation engendre de vrais problèmes sanitaires.

Chacun peut s'engager à son niveau :

• **En tant qu'habitant**, je peux améliorer la propreté de mon quartier et agir en faveur de l'environnement à travers des engagements simples : en utilisant des sacs poubelles solides, fermés et adaptés au volume des conteneurs enterrés ; en respectant les consignes de tri (verre, papier, emballages) ; en utilisant les services des déchetteries pour les encombrants, gravats, grands cartons, déchets toxiques... ; en confiant mes appareils usagés ou défectueux aux fournisseurs d'électroménager lors d'un nouvel achat.

• **En tant que chef d'entreprise**, professionnel, je veille au maintien de la propreté autour de mon établissement ; je respecte les règles concernant les déchets spécifiques de mon activité ; je suis un relais d'information et de sensibilisation auprès de mes clients et partenaires.

• **Le maire** s'engage à organiser des actions efficaces de nettoyage sur la commune ; il améliore la desserte en conteneurs enterrés ; il optimise le travail des agents des services Espaces verts et Propreté et



encourage les filières respectueuses de l'environnement ; il respecte les orientations nationales et environnementales, notamment en matière de préservation des ressources ; il informe et sensibilise le public et met en place les contrôles et la répression des contrevenants.

Habitants, entreprises, professionnels, élus... L'amélioration de la propreté et du cadre de vie à Fleury est l'affaire de tous ! ■

À MÉDITER...

Durée de vie des déchets dans la nature

Papier journal > 1 an
Chewing-gum > 5 ans
Papier bonbon > 5 ans
Mégot de cigarette > 10 ans
Boîte de conserve > 50 ans
Pile au mercure > 200 ans
Sac plastique > 450 ans

ACTES DE MALPROPRETÉ



SOIRÉE "DU SON À MALRAUX"

Rotko Family

Avec la Rotko Family, place à une musique hip-hop ouverte, plurielle, sensible. Influencé par des rappeurs comme MC Solaar ou Oxmo Puccino, la formation essonnienne propose une musique originale à la croisée du hip-hop et du jazz. Les adultes sont-ils de grands enfants ? Pourquoi est-il si difficile de dire "Je t'aime" à ceux que nous aimons ? Telles sont quelques-unes des questions existentielles qui agitent la plume sincère et poétique du groupe. Son leitmotiv ? Vivre le hip-hop de manière acoustique, collective et généreuse. En première partie, découvrez le travail des ateliers jazz et danse hip-hop du CMA, sous la houlette d'Arnaud Gransac et Gillian Rieumailhol. Le principe des soirées "Du son à Malraux" est simple : une ambiance café-concert, une scène ouverte aux amateurs et professionnels, une succession de jeunes talents essonniers. Une soirée à ne pas manquer ! ■

Rotko Family + ateliers jazz et danse hip-hop du CMA - En partenariat avec Rezone et les soirées Furet
Samedi 6 février à 20h30 - Salle Malraux - Entrée libre - Bar associatif sur place - Rens. : 01 69 46 72 09

→ **FM** : quels sont justement les messages que vous aimeriez faire passer aux Floriacumois ?

Claude Boutin : je souhaite que chacun joue le jeu, se réapproprie l'espace public, y compris les zones qui ont été un peu délaissées. Les habitants seront informés du planning mis en place dans les six quartiers afin d'améliorer la visibilité sur le plan propreté.

FM : ne pensez-vous pas que les chantiers en cours dans la ville accentuent l'impression de saleté ?

Claude Boutin : effectivement, on ne peut éviter les désagréments liés aux divers chantiers, notamment dans le quartier des Joncs-Marins. Les entreprises sont cependant tenues d'utiliser les bennes mises à leur disposition et de nettoyer les lieux en partant. D'autres éléments amélioreront bientôt la situation : la finition des routes bitumées, la signalisation, le marquage au sol et le plan de circulation.

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Fragments de vie

Comme tous les ans, la traditionnelle cérémonie des vœux réservait de nombreuses surprises aux Floriacumois. Retour sur le travail de la compagnie Sabdag et des équipes municipales. Cette année le thème était autour de la récupération.

Difficile de reconnaître le complexe sportif Jacques-Anquetil tout au long du mois de janvier dernier : de grandes photos de danseurs sur bâches disposées au sol, des cabanes en bois tapissées à l'intérieur de nombreux clichés, à quelques mètres de là des salons entièrement conçus par les services techniques de la ville en matériel de récupération (des palettes en bois) accueillant les Floriacumois. Les murs floraux palissaient le gymnase. Quant au plafond, il était dé-

coré de roues de vélo sur lesquelles étaient épinglées des photos qui seront offertes aux habitants. Voilà l'ambiance étonnante dans laquelle se sont déroulés les vœux à la population, aux agents et aux retraités de la ville. Il aura fallu plusieurs semaines de travail à la compagnie Sabdag pour proposer photos de fragments de corps, vidéo, créations sonores et chorégraphie avec les jeunes danseurs hip-hop du Cma. Cette compagnie essonnoise a commencé son

action au mois d'octobre en filmant, photographiant et enregistrant la ville. Ces matières serviront ensuite de cadre au travail fourni par les habitants. Maryline Jacques, chorégraphe et photographe, Thierry Humbert, chasseur de son et Chloé Favriau artiste chorégraphique ont mené ces ateliers durant plusieurs semaines avec les enfants issus de la Réussite éducative, des centres loisirs et deux classes du Centre musical et artistique.

"Je suis sur quelle photo ?"

Cette collaboration entre le monde artistique et les différents services de la ville (service Culture et Vie locale, Voirie, Espaces verts et personnel du complexe sportif, entre autres) a parfaitement fonctionné. Les enfants investis dans les différents ateliers photos et vidéo étaient fiers de montrer à leurs familles le résultat de leurs travaux. Les nombreux enfants des centres de loisirs, de la réussite éducative et des cours de danse contemporaine, tous fortement impliqués dans le projet, étaient à la recherche des photos sur lesquelles ils apparaissaient. Pas simple, car le travail de la compagnie porte sur les fragments du corps. Il n'empêche, ce travail coloré, collaboratif et original a démontré que si les cérémonies de vœux s'adressaient aux Floriacumois, ceux-ci avaient pris toute leur part dans l'élaboration et la réussite de ces instants de vie républicains. Bravo à tous les participants ! ■



2 FÉVRIER - 12 MARS 2016



"Une saison de séries"

Du 2 février au 12 mars, le réseau des médiathèques du Val d'Orge explore le monde des séries, autant dire pendant... toute une "saison" ! À Fleury, deux animations sont prévues en février.

Impossible aujourd'hui d'ignorer les séries TV : elles constituent désormais un genre à part entière. Réalisées par des cinéastes ou par des amateurs sur le web, les séries ne sont d'ailleurs plus toujours diffusées à la télévision. Vous êtes passionnés de séries ? Vous rêvez de réaliser une mini-série ou une animation en "stop motion" ? Vous voulez tout savoir sur les ressorts des séries américaines et des web-séries ? Vous brûlez de participer à des jeux-quizz et "blind test" ? Consultez vite le programme complet (www.lireenvaldorge.fr) et inscrivez-vous aux animations !

Escapade musicale au pays des séries télé

Nous connaissons tous ces petites musiques qui restent dans la tête, celles des génériques de séries télé, par exemple. Les élèves et professeurs du Centre musical et artistique de Fleury ont décidé de partir explorer ce genre musical bien particulier. Le mercredi 17 février, ils s'échappent

de leurs salles de cours habituelles pour se rendre à la médiathèque pour un après-midi entièrement consacré aux musiques des séries télé ! Une initiation ouverte à tous et illustrée par une sélection de livres, disques, DVD et extraits joués en direct par les élèves et enseignants du CMA. Deux séances auront lieu : de 14h30 à 16h et de 16h30 à 18h. Rens. et réservation : 01 60 16 84 29 ou 06 33 54 92 20.

Les séries télé version jeu

Vous aimez les séries télé et êtes incollables sur elles ? La soirée du vendredi 19 février est faite pour vous ! Venez en famille ou entre ami-e-s tester vos connaissances sur le monde des séries télé et passer une agréable soirée "Friends au central Perk..." ! RV à la médiathèque à 20h30. ■

Médiathèque Elsa-Triolet
59, rue André-Malraux
Rens. : 01 60 16 84 29 ou
06 33 54 92 20.

VIE ASSOCIATIVE

Vœux 2016

Judi 21 janvier, la municipalité présentait ses vœux aux associations. À cette occasion, Didier Rajobson, maire-adjoint chargé du Sport, de la Vie associative et du Développement durable, a souligné l'importance du tissu associatif. Dans un pays endeuillé par les attentats, le travail bénévole, généreux, citoyen et solidaire des associations locales constitue un réconfort en ce début d'année. La soirée s'est poursuivie autour d'un pot convivial.



MÉDIATHÈQUE

3 p'tites notes

Écouter une histoire, chanter, taper dans les mains, jouer de petits instruments... Tel est le programme de lecture et de musique concocté pour les tout-petits (0-3 ans) par les bibliothécaires et la compagnie Goûtes-y-donc. RV le sam 6 février à 11h. Sur réservation au 01 60 16 30 60.

Cinéma

Ne manquez pas le film de Djamel Debbouze, "Pourquoi j'ai pas mangé mon père", sam 13 février

à 16h à la médiathèque. C'est l'histoire trépidante d'Édouard, fils aîné du roi des Simiens qui, considéré à sa naissance comme trop malingre, est rejeté par sa tribu. Il grandit loin d'eux, auprès de son ami Ian. Ingénieux, il découvre le feu, la chasse, l'habitat moderne, l'amour et même... l'espoir. Il révolutionne l'ordre établi et mène son peuple vers la véritable humanité... celle où on ne mange pas son père. Résa : 01 60 16 30 60.

CMA

Auditions publiques

Des auditions ouvertes au public sont organisées régulièrement pour les élèves du Centre musical et artistique. Prochaines dates : mercredi 10 et jeudi 18 février au CMA à 19h.

Samedi 6 février à 11h
Médiathèque

3 p'tites notes

Programme de lecture et de musique pour les tout-petits (0-3 ans) avec les bibliothécaires et la compagnie Goûtes-y-donc.
Lire page 19

Samedi 6 février à 20h30
Salle André-Malraux

"Du son hip-hop & jazz à Malraux"

Avec Rotko Family. Entrée libre. Bar associatif sur place.
Rens. : 01 69 46 72 09.
Lire p. 17

Dimanche 7 février

9h-17h30 complexe sportif Jacques-Anquetil

Tai-jitsu

L'association organise à Fleury la coupe de l'Île-de-France.

Mercredi 10 et samedi 13 février
Le Chalet / service Jeunesse

Activités jeunesse

Préinscriptions pour les activités des vacances d'hiver des 11-15 ans.
Lire p. 7

2 février-12 mars

Réseau des médiathèques

"Une saison de séries"

Ateliers, conférences, jeux... sur le thème des séries TV. Demandez le programme ! Lire p. 19

Samedi 13 février

13h30-17h30 salle Wiener

Braderie du SPF

Braderie du comité du Secours populaire de Fleury. Lire p. 7

Samedi 13 février à 16h

Médiathèque

Séance cinéma

"Pourquoi j'ai pas mangé mon père" de Djamel Debbouze. Lire p. 19



Mercredi 17 février

14h30-16h et 16h30-18h

Médiathèque

Génériques de séries TV

Escapade musicale des élèves et professeurs du CMA dans le monde des génériques des séries TV.
Lire p. 19

Vendredi 19 février

Médiathèque

"Séries TV, et si on jouait?"

Jeux et quizz autour des séries TV.
Lire p. 19

20 février-7 mars

Vacances scolaires

Les congés d'hiver débutent le samedi 20 février après la classe. La rentrée aura lieu le lundi 7 mars.

Judi 25 février

Sortie seniors à Paris

Exposition Bentu à la fondation Louis Vuitton. Lire p. 8

Samedi 27 février

15h-20h salle Wiener

Gala de charité

Spectacles et animations, par l'association Meas Charity.
Lire p. 7

À partir du 8 mars

Expo dans toute la ville

Campagne d'affichage sur le thème "Harcèlement de rue, non !", dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes.
Lire p. 9 et 24



COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

• **Déchets végétaux** (pavillonnaire)
Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés.
Collectes d'hiver : **lundi 8 février** puis le **lundi matin de mars** à **novembre** inclus.

• **Objets encombrants**
Secteur collectif : **les mercredis 3 et 17 février, 2 et 16 mars.**
Secteur pavillonnaire : **les mercredis 17 février et 16 mars.**

Rappels : pas de collecte les jours fériés. Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.
Attention, jours de ramassage différents pour l'impasse de la Gribette et la rue des Roseaux.
Pour tout renseignement :
0 800 293 991 (appel gratuit).
www.agglo-valdorge.fr

PERMANENCE EN MAIRIE

• **AVOCAT CONSEIL**
De 10h à 11h45
le **vendredi 26 février 2016.**

Rencontrez vos élu-e-s



David Derrouet, maire, vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération



Aline Cabeza, maire-adjointe chargée de la Culture, du Logement et de la Lutte contre les discriminations



Nathalie Batard, maire-adjointe chargée de l'Enfance et du Scolaire



Claude Boutin, maire-adjoint chargé des Travaux et de la Sécurité routière



Nadia Le Guern, maire-adjointe chargée de la Petite enfance et de la Réussite éducative



Didier Rajobson, maire-adjoint chargé du Sport, de la Vie associative et du Développement durable



Alexandra Karouani-Le Foll, maire-adjointe chargée de la Jeunesse et des Retraités



Karine Ranvier, maire-adjointe chargée de l'Action sociale, de l'Emploi, de l'Insertion et du Commerce



Martine Chabot, maire-adjointe chargée de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement



Joseph Jasmin, conseiller municipal



Célia Legenty, conseillère municipale déléguée communautaire



Boualem Benaoua, conseiller municipal délégué communautaire



Stéphane Bernard, conseiller municipal



Catherine Degoul, conseillère municipale



Ahmed Naceh, conseiller municipal



Nathalie Clavier, conseillère municipale



Faouzi Cherali, conseiller municipal



Gisèle Bikandou, conseillère municipale



Didier Fillat, conseiller municipal



Caroline Séverin, conseillère municipale



Nicolas Piffault, conseiller municipal

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU-E-S :

- Avec le maire, vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération, **David DERROUET** 01 69 46 72 00
- Avec les conseillers municipaux 01 69 46 72 44

Élu-e-s de l'opposition



Bruno Hyson, conseiller municipal



Ruddy Sitcharn, conseiller municipal



Abdel Yassine, conseiller municipal



Clotilde Clavier, conseillère municipale



Annie Saltzmann, conseillère municipale Front de gauche



Jean-Marc Frésil, conseiller municipal



Germain Battais, conseiller municipal



Plamena Main, conseillère municipale

Chers Floriacumoises, Floriacumois,

En cette période de présentation des vœux, nous souhaitons les adresser de nouveau et plus particulièrement aux associations culturelles, sportives et caritatives qui œuvrent sur la ville. Associations qui auraient mérité d'être mises plus en avant lors de la cérémonie des vœux de la majorité municipale. Reconnaissance d'autant plus importante qu'ils doivent et devront continuer leurs actions avec de moins en moins de moyens financiers.

Nous entrons désormais dans une phase où l'accueil de nouveaux habitants au quartier des Joncs Marins est de plus en plus significatif. Face à cet afflux de population, notre première interrogation se porte sur la circulation dans ce quartier où à ce jour, un seul axe, la N445, en permet l'entrée et la sortie. Est-il prévu de finaliser des ouvertures, pré-existantes, entre nos deux villes : Sainte Geneviève des Bois et Fleury Mérogis ? Nous trouverions en effet dommageable que le président de l'agglomération et son vice président ne puissent trouver une solution à ce problème d'enclavement très préjudiciable pour notre ville.

Bien fidèlement. Ruddy & Bruno.

Opacité et déni de démocratie à Fleury. Malgré nos alertes répétées reprises et confirmées par le rapport de la Chambre Régionale des Comptes - dont la neutralité et l'indépendance sont incontestables - dans son rapport daté du 22 novembre 2014, M. le Maire signe et persiste dans sa gestion hasardeuse de notre commune. En effet, le quartier des «Joncs Marins», ses habitant-es et tous les contribuables de Fleury sont les victimes collatérales d'un manque manifeste de clairvoyance, comme l'atteste l'article de Médiapart paru le 26 mars 2013 « **Corruption en Essonne: le groupe Icade est mis en cause à Fleury-Mérogis** ». Dans cet article, le journal allègue de faits de **corruption à hauteur de 13 millions d'euros sur la vente de terrains municipaux relatifs au projet d'aménagement des Joncs marins, soit près de 1410 euros par Floriacumois-es**

(en intégrant enfants, inactifs-ves et retraités-es!) somme qui aurait été bienvenue pour relancer la croissance locale par un programme conjuguant allègement de la fiscalité locale et investissements publics de rénovation des équipements collectifs. Il est en effet fort regrettable que le maire n'ait jamais trouvé le temps de déposer plainte ni d'agir pour que la ville récupère son dû, ni même d'informer les habitant-es de cette affaire.



Abdel YASSINE et Clotilde CLAVIER
Groupe Fleury Ensemble

<http://fleuryensemble.blogspot.fr/>
Facebook: Fleury Ensemble

Pour qui bat la nouvelle aggro « Cœur d'Essonne » ? Lors de la grande et coûteuse mobilisation pour sauver le Val d'Orge, nos élus se plaignaient que les habitants ne soient pas consultés et Olivier Leonhardt, maire de SGDB et Président de l'Agglo, affirmait que la disparition du Val d'Orge entraînerait « une urbanisation non maîtrisée, la hausse de nos impôts locaux et la délocalisation de nos services publics ». **Aujourd'hui, le Val d'Orge disparaît.** Les habitants n'ont pas été associés à la création d'une nouvelle aggro de 200 000 habitants. Qu'advient-il des questions « d'urbanisation non maîtrisée, hausse des impôts locaux ou délocalisation des services publics » ? On n'en sait rien. En tout cas, après des négociations à huis clos et grâce aux voix de la droite, MM. Leonhardt et Derrouet se sont rassurés en retrouvant postes et indemnités dans la nouvelle Agglo. Pour ce qui est des élus Front de Gauche, ils ont fait les frais de la nouvelle organisation et nombre d'entre eux, élus en 2014, ont été démis de leurs fonctions sans publicité ni information auprès des électeurs. Au milieu de cela, les élus de la majorité municipale brillent toujours par leur absence tel l'un d'entre eux **qui ne s'est présenté à aucune réunion de l'agglo depuis 2014.** Il ne faut donc pas s'étonner que les intérêts de Fleury soient ignorés et que les promesses de construction de piscine, patinoire, ou Maison des Jeunes et de la Culture aux Joncs marins soient renvoyés à la Saint-Glinglin...

Annie SALTZMANN, Groupe Front de Gauche - Retrouvez-nous sur Facebook « Fleury Demain »

TRIBUNE DE JEAN-MARC FRÉSIL

Texte non communiqué.

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU-E-S :

• Avec le maire, vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération, David DERROUET
01 69 46 72 00

• Avec les conseillers municipaux
01 69 46 72 44
• Avec la délégation de Stéphane RAFFALLI et Hélène DIAN-LELOUP,

conseillers départementaux, sur RV - 06 21 04 73 36
• Avec Malek BOUTIH, député de l'Essonne, sur RV - 01 60 15 56 53
bouthimalek@gmail.com

HÔTEL DE VILLE

12, rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Mairie fermée le mercredi.

AUTRES NUMÉROS

• **CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION**
1, place Saint-Exupéry
91704 S^{te}-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00
• **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT**
Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50
• **GENDARMERIE DE FLEURY**
1, avenue des Peupliers
01 60 15 72 05

• **MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS**

4, rue François-Joliot-Curie
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 46 57 60

• **ASSISTANTES SOCIALES**

Espace familial Louis-Daquin
Sur RV - 01 69 46 57 60

• **MISSION LOCALE CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION**

27, avenue de Brétigny
Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 54 00

• **CAF**

- **Sainte-Geneviève-des-Bois**
4, rue Jean-Jacques-Rousseau
Sur RV - 01 60 91 88 94

- **Morsang-sur-Orge**

34, avenue René-Cassin
1^{er} et 3^e lundis du mois de 14h à 16h

TAXIS

• **M. Belamine** : 06 08 81 60 60
• **M. Péreira** : 06 08 02 02 85 ou 01 69 51 37 36
• **Transport accompagné** : 06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

GUIDE SANTÉ

• **PROTECTION INFANTILE**
Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans - Maison de la petite enfance - 01 69 46 67 06
Consultations sur RV

• **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

Sylvie BERNARD : 3, rue Pablo-Picasso, 01 69 04 11 59
Patrick CHAPUZOT : 4, rue Salvador-Allende, 01 60 15 82 83
Andrzej PLATEK : cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux, 01 60 15 49 06
Philippe VIENOT : cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux, 01 69 51 27 23

• **INFIRMIERS** (cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux) : Malika MOUMEN, 06 64 83 86 21
Frédéric VARENNE, 06 63 25 14 22

• **CMPP**

6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

• **SOS MÉDECINS**

Tél. : 08 26 88 91 91 - 24h/24

• **KINÉSITHÉRAPEUTE**

Valérie PROVOST, cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux à Fleury - 06 33 58 93 34 ou 09 51 44 33 80

• **DENTISTE**

10, rue de l'Orge
D^r KORBER : 01 60 16 64 17

• **PHARMACIES**

Linda ICHIR
2, avenue du Docteur-Fichez
01 69 24 39 90
Marianne LECHERTIER
5, pl. du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83

• **CENTRE JEAN-MOULIN**

Réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00

• **RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)**

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 00

• **CENTRE HOSPITALIER MANHÈS**

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

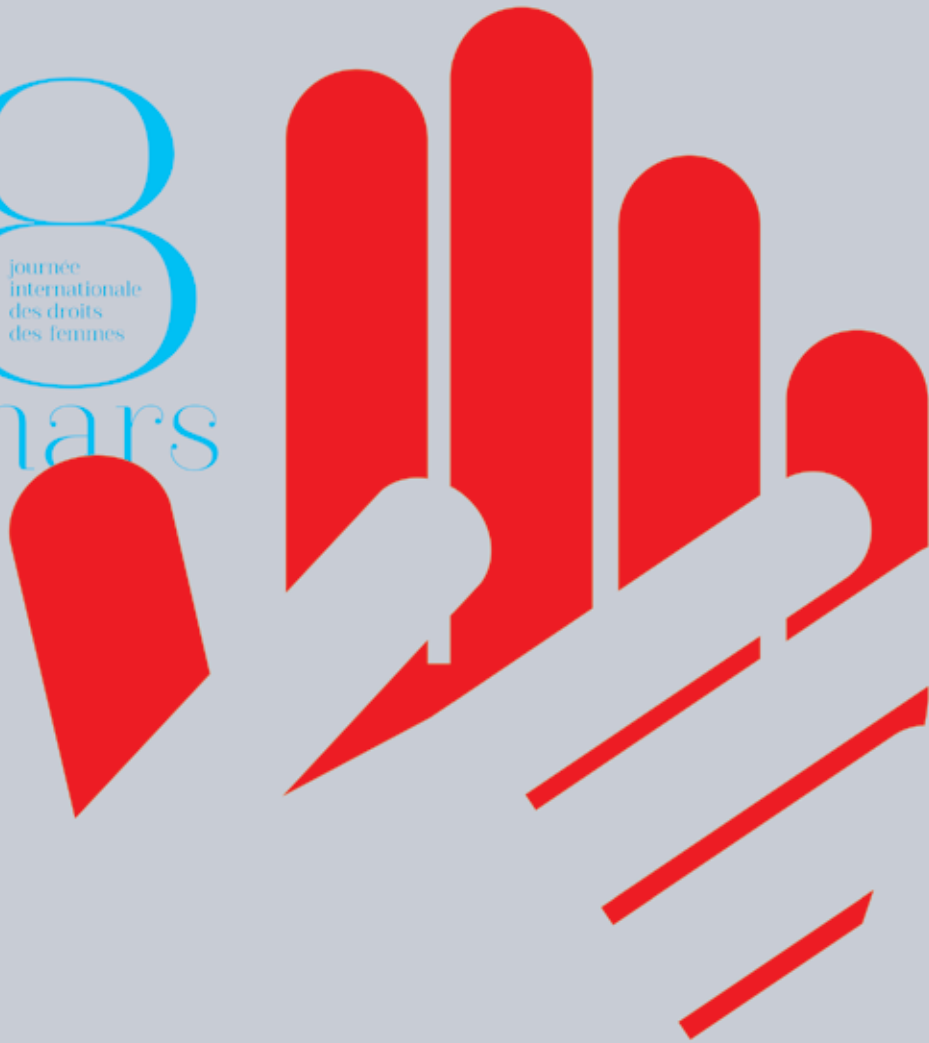
CARNET

Naissances

HASSAN-AHMED Halima née le 7 janvier 2016.
WANGA Elyon, Boongombilo née le 11 janvier 2016.
ADRAS Enzo né le 25 janvier 2016.

• Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont pas publiées dans le *Fleury'mag*. Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'état civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.

8
journee
internationale
des droits
des femmes
mars



EXPOSITION
DE RUE

HARCÈLEMENT

DE

RUE

STOP

